

République Française
Département : INDRE
Arrondissement : (Le) Blanc
CIRON - Commune

Séance du jeudi 09 juillet 2026

Délibération N° DE_050_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	12
Date de la convocation : 29/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Florian LAFOUX.

Présents : Florian LAFOUX, Jean-Marie PAGNARD, Marie DOS REIS VIANA, Bruno LAFOUX, Laure BOUGON, Philippe CHAMBLET, Marie-Noëlle CHAULET, Marion DESQUESNES MAILLOCHON, Laurent GOUBARD, Céline PAGNARD, Maria PELLETIER, Didier PONTON

Représentés :

Absents et Excusés : Jérôme BLONDEAU, Jean FUENTES, Florence GIARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Didier PONTON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Facturation ponctuelle de la gestion de dépôts sauvages de déchets

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que des dépôts sauvages ont été réalisés sur la commune. Un premier sur un terrain privé, le second sur une chemin rural.

Les employés communaux ont récupéré ces déchets, les ont triés puis évacués en déchetterie.

Il précise que le propriétaire a été identifié avec certitude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de facturer la somme de 250€ au propriétaire des déchets.
- charge M le Maire d'effectuer les écritures correspondantes.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florian LAFOUX
Président de séance



Didier PONTON
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 11/07/2026
Date de réception de l'AR: 11/07/2026
036-213600539-DE_050_2026-DE

AGEDI

DE_050_2026

